



Assemblée générale

Distr. générale
20 novembre 2003
Français
Original: espagnol

Cinquante-huitième session

Point 91 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. José Alberto **Briz Gutiérrez** (Guatemala)

1. À sa 2e séance plénière, le 19 novembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement;
- b) Science et technique au service du développement;
- c) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral;
- d) Système financier international et développement;
- e) Crise de la dette extérieure et développement;
- f) Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit;
- g) Produits de base. »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond portant simultanément sur les sous-points b), c), d), e) et f) à ses 19e à 21e séances, du 22 au 24 octobre, ainsi que sur les sous-points a) et g) à ses 23e à 27e séances, les 3, 5 et 6 novembre 2003. Il est rendu compte de l'examen de la question par la Commission dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.2/58/SR.19 à 21 et 23 à 27). L'attention est

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en huit parties sous la cote A/58/481 et Add.1 à 7.



également appelée sur la discussion générale qu'a tenue la Commission à ses 2e à 6e séances, du 6 au 9 octobre (voir A/C.2/58/SR.2 à 6). Il sera rendu compte dans les additifs au présent rapport de la suite de l'examen de la question par la Commission comme suit :

<i>Sous-point</i>	<i>Additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5
f)	6
g)	7

3. Pour son examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :

Point 91

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 9 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte de la déclaration commune que les chefs des États membres de l'Organisation de coopération d'Asie centrale avaient signée à Almaty le 5 juillet 2003 (A/58/131-S/2003/703)

Lettre datée du 1er octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte de la Déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine, lors de leur vingt-septième réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 25 septembre 2003 (A/58/413)

Lettre datée du 3 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final adopté à la Réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 30 septembre 2003 (A/58/415-S/2003/952)

Lettre datée du 2 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte de la déclaration ainsi que celui du communiqué sur la Palestine adoptés par les ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés lors de leur réunion tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 26 septembre 2003 (A/58/420)

a) Commerce international et développement

Rapports du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de ses trentième, trente et unième et trente-deuxième réunions directives (A/58/15, Parts I, III et IV), de sa vingtième session extraordinaire (ibid., Part II) et de sa cinquantième session (ibid., Part V)¹

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/58/301)

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/58/414)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 lors de leur trente-quatrième réunion, tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

Note verbale datée du 13 octobre 2003, adressée par la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies au Président de l'Assemblée générale et transmettant le texte du communiqué publié à Buenos Aires le 10 octobre 2003, à l'occasion de la réunion d'évaluation de la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce tenue à Cancún (Mexique) (A/C.2/58/9)

b) Science et technique au service du développement

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social² sur les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session

Rapport du Secrétaire général sur l'impact des nouvelles biotechnologies, en particulier sur le développement durable, y compris la sécurité alimentaire, la santé et la productivité (A/58/76)

Note du Secrétaire général, transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs en cours du Sommet mondial de la société de l'information (A/58/74-E/2003/58)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 lors de leur trente-quatrième réunion, tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

Note verbale datée du 17 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République de Moldova auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte d'un message politique du Comité

¹ Sera publié en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 15* (A/58/15).

² Voir A/58/3 (Part II) et Corr.1; pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 3* (A/58/3/Rev.1).

des ministres du Conseil de l'Europe au Sommet mondial sur la société de l'information (A/58/201)

c) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral

Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins (A/58/209)

Lettre datée du 2 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué ministériel adopté à l'issue de la quatrième Réunion ministérielle annuelle des pays en développement sans littoral, tenue à New York le 30 septembre 2003 (A/C.2/58/3)

d) Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général (A/58/369)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 lors de leur trente-quatrième réunion, tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

e) Crise de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général (A/58/290)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des section du Groupe des 77 lors de leur trente-quatrième réunion, tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

Lettre datée du 13 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies et transmettant un document intitulé « Contribution de l'Italie à l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés » (A/58/437)

f) Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit

Rapport du Secrétaire général (A/58/588)

g) Produits de base

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des personnalités ayant participé à la Réunion sur les questions relatives aux produits de base, tenue à Genève les 22 et 23 septembre 2003 (A/58/401)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc et transmettant le texte du communiqué final adopté par les présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 lors de leur trente-quatrième réunion, tenue à Genève les 26 et 27 juin 2003 (A/58/204)

4. À la 19e séance, le 22 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Chef du Bureau de liaison de New York de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et par le Chef du Groupe de l'analyse et de l'élaboration des politiques du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales au titre des sous-points b), c), d) e) et f) (voir A/C.2/58/SR.19).

5. À la 23e séance, le 3 novembre, des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Président du Conseil du commerce et du développement et par le Directeur du Bureau des politiques et de la planification du développement du Département des affaires économiques et sociales au titre des sous-points a) et g) (voir A/C.2/58/SR.23).

6. Également aux 19e et 23e séances, le Haut Représentant pour les pays en développement les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a fait des déclarations (voir A/C.2/58/SR.19 et 23).